

# Pêche

## ACTUALITÉS

# 69

N° 6 2019

A la une  
Carte de pêche : où  
va votre argent ?

**GEOPECHE : l'outil incontournable**

**Poissons et milieux :  
Résultats des suivis 2019**

Revue de la Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique du Rhône et de la Métropole de Lyon

[www.peche69.fr](http://www.peche69.fr)



## La Fédération

Carte de pêche : où va votre argent ?	3
Gardons le contact	4
Conférences Pêche Nature / Assemblée Générale	5

## Pêcher

GEOPECHE : le nouvel outil indispensable	6
Une année mouvementée au parc de la Tête d'Or	7
La fenêtre de capture	8

## Apprendre

Les animations estivales	9
Se perfectionner	10
La rivière pour salle de classe	11
La rivière en peinture	12

## Poissons et milieux

Suivi des captures pêcheurs et évolution réglementaire	13
La restauration du bassin du Bassenon	14
Suivi technique et biologique de la passe à poissons de Jons	15
Connexion du plan d'eau de Chamalan à la Saône	16
Le Garon : chronique d'une restauration	17

## Manifestations

Challenge fédéral	18
Sur la route du Tour	19
Sensibiliser le grand public	20
Concours photos 2019	22

## Garderie

23

Directeur de la publication :  
Alain LAGARDE

Conception :  
Service développement

Rédaction :  
Service technique et service développement

Photos d'illustration :  
Laurent MADELON - FNPF, FDAAPPMA69

Dessins :  
FOISSY, Jean GROSSON

Impression:  
Recto-Verso

Edition N°6 - 2019

Avec le soutien de:

**La Région**   
Auvergne-Rhône-Alpes

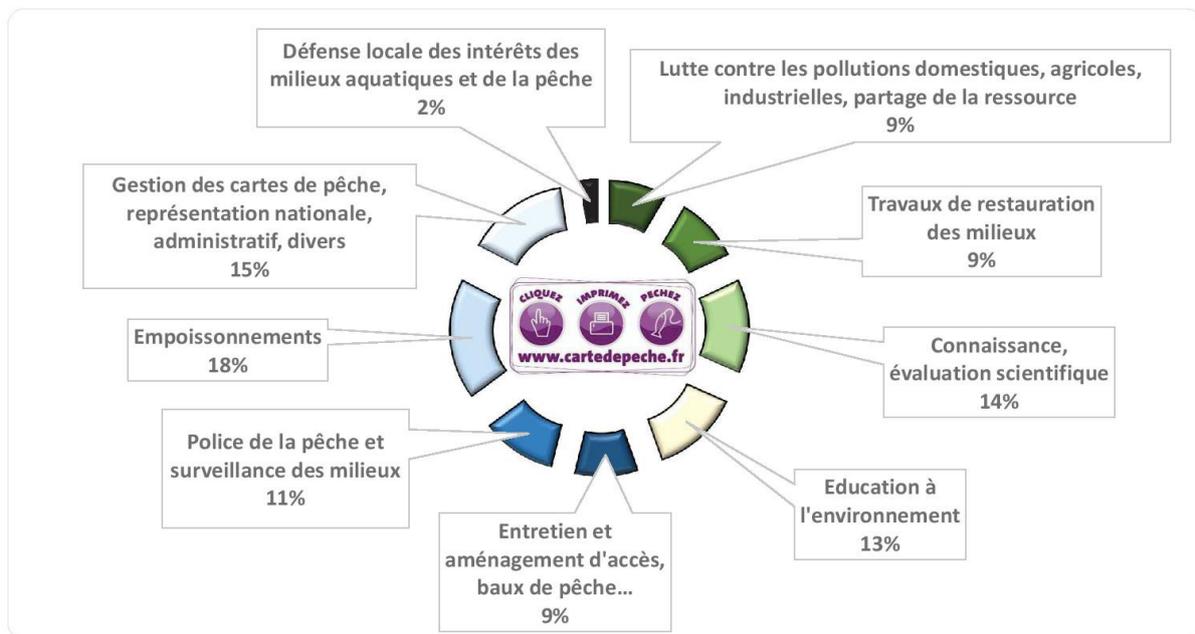


# Carte de pêche : Où va votre argent ?

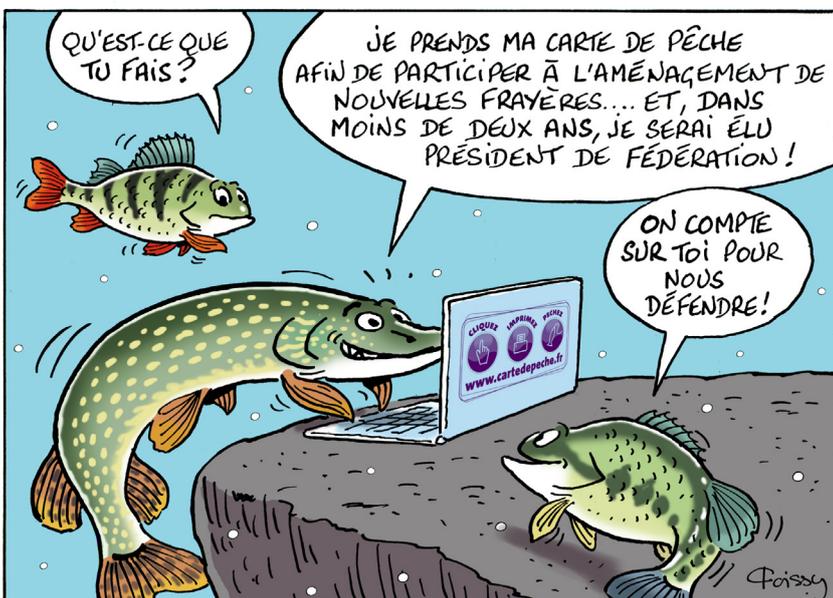


Vous vous êtes souvent demandé s'il était vraiment important de prendre une carte de pêche ? La réponse est oui ! En plus de vous éviter une importante amende si vous croisez le chemin d'un garde, la carte de pêche vous permet d'œuvrer activement pour la gestion du domaine halieutique et la protection des milieux aquatiques.

## UNE CARTE DE PÊCHE... ÇA SERT À QUOI ?



D'après l'analyse des budgets de la FNPF (2017), de la FDAAPPMA69 (2017), des AAPPMA (2014), de l'Agence de l'eau (2019-2024)



## Quelques chiffres...

**20881** (au 21/11/19)  
c'est le nombre d'**adhérents** à la Fédération de Pêche du Rhône pour l'année 2019

**44%**  
des pêcheurs ont **moins de 35 ans**

**100%**  
des **cartes de pêche** sont prises via le site **cartedepeche.fr** (pour la première fois cette année !)

# Gardons le contact !

Si vous souhaitez connaître les actions de votre Fédération au quotidien, c'est possible. Il vous suffit de nous suivre sur les réseaux sociaux, sur notre chaine Youtube ou tout simplement en vous abonnant à notre Newsletter !



@federation.peche.rhone



@Fédération Pêche Rhône

Ouverte en Mars 2018, notre page Facebook compte aujourd'hui **plus de 2500 abonnés**. Elle nous permet d'échanger avec vous au quotidien sur nos actions, nos événements (concours photos, conférence...) et nos actualités.

Ouverte en Mars 2018 également, notre chaine Youtube nous permet de vous partager des vidéos: live ou replay de conférences, immersion dans nos ateliers Pêche-Nature, interview de nos techniciens... Les contenus sont nombreux et variés, n'hésitez pas à venir grossir nos rangs.

**290 publications** cette année !

**200 abonnés** à ce jour!



Besoin d'une information sur un lieu de pêche, de télécharger le guide ou de vous inscrire à un stage ? Une seule adresse : [www.peche69.fr](http://www.peche69.fr)  
Mise en ligne en décembre 2017, notre site Internet regorge d'informations utiles.

**50 000 visiteurs !**



Publiée tous les deux mois, notre Newsletter nous permet de mettre en avant nos actions et des informations utiles. N'hésitez pas à vous abonner, le formulaire est sur notre site Internet.

Envoi par emailing à + de **7500 mails**.

# Conférences Pêche-Nature #3

Un mercredi par mois durant la saison hivernale, les conférenciers se succèdent sur divers thèmes touchant à la pêche et aux milieux aquatiques. Cette année marquait le 3ème anniversaire des conférences Pêche-Nature.



Vous pouvez retrouver les replay de ces conférences sur notre chaine Youtube



@Fédération Pêche Rhône



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

# Assemblée Générale des Pêcheurs



L'AAPPMA de Liergues accueillait cette année l'assemblée générale des pêcheurs du département. Après une présentation des comptes et bilans annuels, les différents services de la Fédération de Pêche (Garderie, Animation/développement & Technique) ont exposé les actions menées dans le département au cours de l'année 2018.

De nombreux élus, avec notamment Philippe MEUNIER (Vice-président de la Région Auvergne Rhône Alpes) et Bernard PERRUT (Député du Rhône), ont assisté aux exposés et souligné **l'important travail mené par les associations de pêche, la Fédération et les pêcheurs, pour la protection des milieux aquatiques du département.**

# GEOPECHE :

## le nouvel outil indispensable !

Depuis quelques mois la Fédération a entrepris un travail de référencement des différents points d'intérêts pour la pêche dans le département du Rhône avec la société GEOPECHE.



### Qu'est ce que GEOPECHE ?

Il s'agit d'une **carte interactive gratuite et accessible à tous**, réalisée par les pêcheurs pour les pêcheurs. Accessible depuis votre ordinateur ou votre smartphone, elle vous permet de connaître précisément les limites de catégories piscicoles, les réserves de pêche et les parcours particuliers (carpes, no-kill...). Aujourd'hui, 14 départements sont référencés sur GEOPECHE.

### C'est pour quand, dans le Rhône ?

Cette année, la Fédération a travaillé d'arrache-pied afin de référencer tous les points d'intérêts du

département dans la base de données GEOPECHE. La carte sera donc bientôt finalisée et devrait être en ligne sur notre site Internet **aux alentours du 10 décembre 2019**.

### Les avantages de GEOPECHE.

Véritable mine d'informations avec plus de **400 points référencés** dans le département, la carte GEOPECHE vous permettra de pratiquer votre loisir en toute tranquillité. Plus de doute à avoir sur la réglementation puisque tout sera clairement indiqué en fonction de votre emplacement.

# Une année mouvementée au parc de la Tête d'Or !

Site bien connu des pêcheurs lyonnais, le lac du parc de la Tête d'Or a connu de nombreuses péripéties. Retour sur cette année compliquée.



## Une forte mortalité

Tout commence l'hiver dernier avec le signalement d'une forte mortalité chez les populations de carpe du parc. Sans plus d'informations sur les causes de cette mortalité, le principe de précaution impose la fermeture totale de la pêche sur le lac.

Les premières analyses commandées par la fédération montrent rapidement que cette hécatombe est due à la maladie du sommeil de la carpe. Afin d'éviter que celle-ci ne se propage au reste du département, le lac de la Tête d'Or est mis en quarantaine.

## Une réouverture sous conditions

Devant l'absence de mortalité observée depuis le mois de mai et en accord avec la Direction Départementale des Territoires du Rhône et les services sanitaires, une réouverture de la pêche au parc de la Tête d'Or a été décidée.

Cette réouverture ne se fait pas sans conditions. Désormais, la pêche se pratique uniquement en **no-kill** et **l'apport de poissons, vivant ou mort, est strictement interdit**. De plus, après une session de pêche au parc, nous vous recommandons de désinfecter l'ensemble de votre matériel ayant été en contact avec l'eau.

### La maladie du sommeil, quèsaco ?

Comme son nom l'indique, la maladie du sommeil provoque un état de léthargie chez les poissons qui en sont atteints. Elle touche les carpes et les carpes koi et peut se transmettre entre poissons, malades ou non (= **porteurs sains**) ou via du matériel contaminé. Apparue au Japon à la fin des années 70, elle est désormais présente en Europe. Cette maladie est sans danger pour l'Homme.



# La fenêtre de capture : une innovation Rhodanienne

En 2019, la Fédération a fait évoluer vos habitudes de pêche avec la mise en place de fenêtres de capture pour la truite fario et le brochet sur des parcours test.

## Qu'est-ce que la fenêtre de capture ?



Le principe est simple : les brochets d'une longueur inférieure à 50 cm et ceux d'une longueur supérieure à 70 cm doivent être remis à l'eau immédiatement après leur capture.



Pour les truites, ce sont celles d'une longueur inférieure à 20 cm et d'une longueur supérieure à 25 cm qui doivent être relâchées.

Cette **mesure de protection réglementaire** est actuellement testée sur certains secteurs du département :

- le Grand Large, le canal de Jonage et les lacs de Miribel Jonage pour le brochet.
- la Brévenne amont et ses affluents (jusqu'au pont du Martinet) pour la truite fario.

## Pourquoi mettre en place cette mesure ?

Contrairement aux idées reçues, chez les poissons, les individus les plus âgés (donc les plus gros !) produisent beaucoup plus d'œufs et ils sont de meilleure qualité (ils sont plus gros et contiennent plus de réserves nutritives pour l'alevin). Cette mesure permet donc de protéger les gros poissons à fort potentiel reproducteur, et fait également

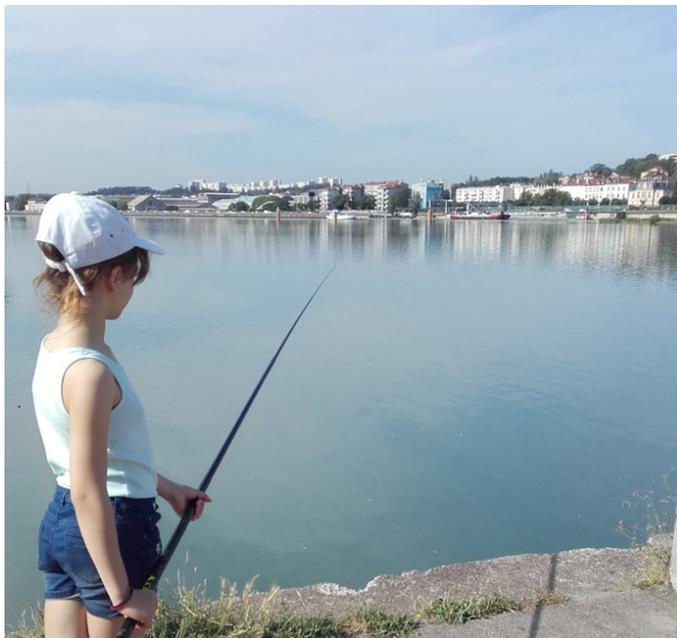
la joie des pêcheurs amateurs de belles prises !

## Et pour 2020 ?

L'engouement suscité par cette mesure fait qu'elle sera non seulement reconduite en 2020 mais également élargie ! En effet, de nouveaux secteurs du département souhaitent participer à l'aventure (pour plus d'informations, voir notre Guide de Pêche 2020).

# Les animations estivales...

## Les centres de loisirs



Durant les vacances scolaires, les animateurs de la Fédération de Pêche interviennent auprès des centres de loisirs afin de faire découvrir aux enfants la pêche et les milieux aquatiques. Au programme: initiation à la pêche au coup, reconnaissance des poissons et découverte des petites bêtes. Cette année, plus de **600 enfants et adolescents** ont ainsi pu se familiariser avec la vie des cours d'eau du département.

## Les camps de pêche



Pour ceux souhaitant réellement s'immerger dans le monde de la pêche, nous proposons également des camps de pêche sur plusieurs jours. L'occasion de faire découvrir aux enfants différentes techniques : pêche au coup, aux leurres, pêche d'écrevisses à la balance...

## La pêche pour tous

La sensibilisation à la pêche et aux milieux aquatiques ne concernent pas que les enfants. Cette année, la Fédération de Pêche a souhaité toucher de nouveaux publics.



Après une initiation à la pêche au coup réalisée auprès d'adultes en situation de grande précarité au lac des Sapins en juillet dernier, la rentrée a été l'occasion d'intervenir auprès des patients d'un institut psychiatrique ainsi qu'auprès de l'E.H.P.A.D. (Etablissement Hospitalier pour les Personnes Agées Dépendantes) de Vénissieux au lac du Ronzey.

De l'avis des participants, ces expériences furent enrichissantes. Elles leur ont permis de se détendre tout en découvrant des lieux emblématiques du département qu'ils ne connaissaient pas.

De beaux moments de partage qui seront à renouveler pour 2020 !



# Se perfectionner grâce...

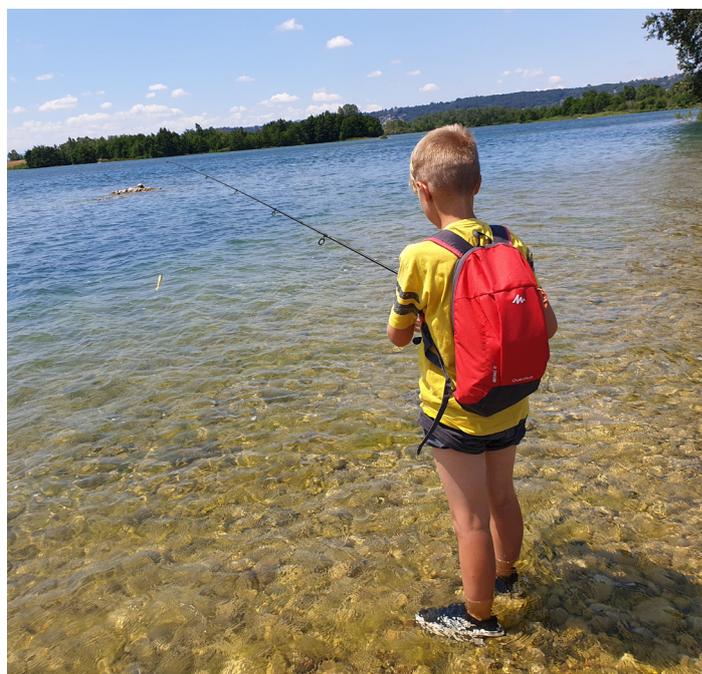
## ... aux Ateliers Pêche Nature Fédéraux

Les **Ateliers Pêche Nature** sont des animations s'adressant aux 10-16 ans. Encadrés par un animateur de la Fédération et répartis en petits groupes d'âge équivalent, les enfants partent à la journée pour découvrir la technique de pêche de leur choix.

Sur l'année 2019, **25 jeunes** ont pu se perfectionner grâce à ces ateliers. Les plus prisés sont la **pêche à la truite et le street fishing**.

Chaque année, une dizaine de dates sont réservées à ces animations.

Les créneaux 2020 sont d'ores et déjà en ligne sur le site de la Fédération, n'hésitez pas à y jeter un coup d'œil.



## ... aux stages de pêche adultes

Vous avez plus de 16 ans et souhaitez découvrir ou vous perfectionner dans un mode de pêche particulier ? Les stages de pêche sont faits pour vous !

En 2019, **22 personnes sur 16 demi-journées** ont pu bénéficier des conseils avisés des animateurs de la Fédération de Pêche. **Pêche à la mouche, street fishing, initiation à la pêche en float-tube** ... notre catalogue couvre un large choix de techniques, il y en a forcément une faite pour vous !

Les plus de ces stages :

- vous bénéficiez de l'encadrement et des conseils d'un animateur compétent.
- pas d'achat à prévoir : le matériel est fourni par la Fédération.
- vous découvrez de nouveaux coins de pêche.

Pour 2020, une vingtaine de journées sont programmées, n'attendez plus pour vous inscrire:

[www.peche69.fr](http://www.peche69.fr)



# La rivière pour salle de classe

L'une des **principales missions** des animateurs de la Fédération de Pêche est de participer à l'éducation à l'environnement et au développement durable dans le milieu scolaire.

**Depuis plus de 15 ans**, votre Fédération intervient auprès des élèves du Rhône pour leur faire **découvrir les milieux aquatiques**, cette année ne fait pas exception.



## Une année scolaire bien remplie

Sur l'année scolaire 2018-2019, **130 classes**, de la maternelle au collège, ont pu bénéficier des animations proposées par la Fédération de Pêche du Rhône, ce qui représente **264 demi-journées** d'animations.

Pour répondre aux objectifs pédagogiques des établissements scolaires, plusieurs thèmes sont proposés : la biodiversité aquatique, la rivière et les pollutions, le changement climatique.

Ces animations offrent l'occasion aux élèves et aux enseignants d'appréhender la rivière sous un nouvel angle, au cours d'une demi-journée de découverte du milieu aquatique ou à travers un projet de développement durable de plusieurs séances.



## Un nouveau partenariat ...

Cette année, un nouveau partenaire a choisi de faire confiance à la Fédération de Pêche du Rhône. En effet, nous avons rejoint le programme d'animations des écoles porté par la **Syndicat Mixte des Rivières**

## du Sornin et de ses Affluents (SYMISOA).

Cette année, 23 écoles ont profité de 39 animations proposées par les différents partenaires. La Fédération de Pêche du Rhône est intervenue dans **plus d'un tiers de ces écoles** ! Les enfants ont ainsi découvert la biodiversité de leurs rivières et les plus grands ont été sensibilisés aux pollutions qu'elles peuvent subir et aux solutions à mettre en œuvre pour protéger leur environnement.

## ... et un agrément de l'éducation nationale !

En mars dernier, la Fédération a reçu l'agrément de l'Education nationale au titre de l'article 551-1 du code de l'éducation. Il peut être attribué aux associations qui viennent en appui aux enseignants sur le temps scolaire comme c'est notre cas durant nos ateliers d'éducation à l'environnement. Cet agrément, qui est la reconnaissance du travail de qualité effectué par nos animateurs durant ces 15 dernières années, nous a été accordé pour une durée de 5 ans.

# La rivière en peinture

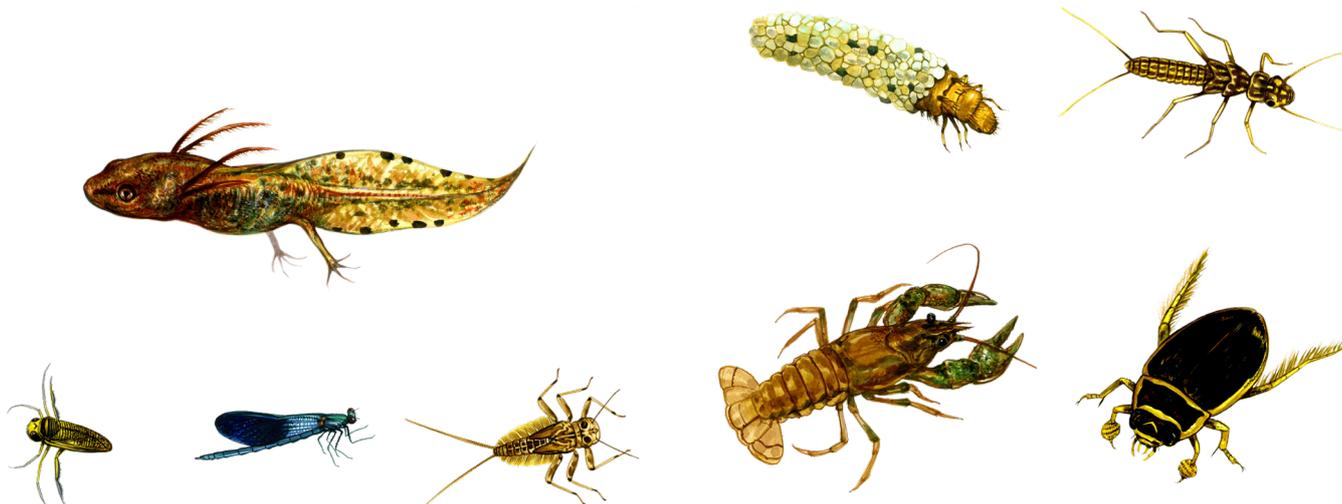
Dans le but d'enrichir notre banque d'image de faune et de flore aquatique, nous avons fait appel à un illustrateur naturaliste bien connu, Jean Grosson. Il nous a prêté sa plume afin d'illustrer nos animations d'éducation à l'environnement en réalisant 3 grandes fresques aquatiques et plus d'une cinquantaine de dessins de petites bêtes.



*Une fresque pour reconstituer l'écosystème aquatique*

**Des petites bêtes plus vraies que nature...**

**La Région**   
Auvergne-Rhône-Alpes



# Suivi des captures des pêcheurs et évolution réglementaire

Depuis 2011, votre Fédération suit les captures des pêcheurs de carnassiers sur cinq grands milieux : la Saône, le Rhône court-circuité, le lac du Colombier, les lacs de Miribel-Jonage ainsi que le Grand Large. Voici les résultats et les nouveautés de l'année 2019.

## Comment suivre les captures des pêcheurs de carnassiers ?

Les enquêtes sont réalisées par les gardes pêche fédéraux lors de leurs missions de contrôles. Ce sont ainsi près de **6700 pêcheurs qui ont été enquêtés** au fil des ans, leurs données de capture permettant de suivre l'évolution des populations de **brochet, sandre, silure et perche commune**.

Grâce à l'analyse de ces données, votre Fédération :

- Améliore la connaissance sur les dynamiques des peuplements piscicoles.
- Optimise la gestion et la restauration de ces grands milieux (frayère, habitats...).
- Adapte et fait évoluer la réglementation pêche pour répondre aux attentes des pêcheurs tout en préservant les peuplements piscicoles.

## Concrètement, à quoi cela aboutit ?

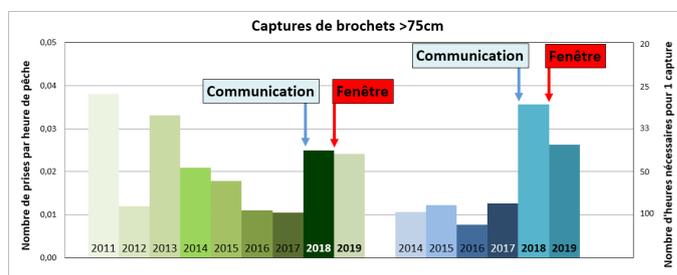
Entre autres mesures, l'exemple le plus marquant est la **mise en place d'une fenêtre de capture** pour le brochet sur le Grand Large et les lacs de Miribel-Jonage. Celle-ci s'est déroulée en deux temps avec la sensibilisation des pêcheurs en 2018 à travers de nombreux supports de communication (conférence, bulletin, réseaux sociaux, AG AAPPMA, newsletter, flyers...) et un arrêté préfectoral en 2019.

Retrouvez plus en détail les motivations de la mise en place de la fenêtre de capture dans le Bulletin départemental de la pêche n°6 p.8 et sur notre site internet.

## Cela fonctionne ?

C'est très prometteur ! Les premiers résultats mettent en avant une augmentation des captures de gros brochets sur ces milieux depuis 2018. Les prises de brochets de plus de 75cm sur le Grand Large ont ainsi été multipliées par 2,5 avec la promotion de la fenêtre de capture, tandis qu'elles ont été multipliées par 3 sur les lacs de Miribel-Jonage! Des résultats

encourageants donc, mais à confirmer dans la durée, les paramètres régissant les dynamiques de populations étant nombreux : évolution du milieu, conditions hydroclimatiques, activité halieutique, etc.



Évolution des prises de brochets de plus de 75cm sur le Grand Large et les lacs de Miribel-Jonage en lien avec la mise en place de la fenêtre de capture, résultats provisoires au 1/11/19.

## Quelle suite pour cette expérimentation réglementaire ?

En s'appuyant sur de nombreux travaux scientifiques internationaux, cette mesure a été instaurée en 2019 avec une période d'observation de 5 ans minimum. Cependant, la nouvelle réglementation portant déjà ses fruits, l'extension de la mesure est prévue sur le lac du Colombier. Par ailleurs, si votre fédération est la première en France à avoir mis en place la fenêtre de capture pour le brochet, cette initiative va être reprise dans différents départements : plus d'une quinzaine de fédérations et d'AAPPMA nous ont contactés pour bénéficier de notre retour d'expérience.



# La restauration du bassin du Bassenon

Depuis 2012, la Fédération de Pêche porte une démarche de restauration de la continuité écologique du Bassenon. En 2019, le dernier verrou biologique du bassin versant été supprimé.

Le Bassenon, affluent du Rhône, est situé dans le Parc Naturel Régional du Pilat. Le bassin du Bassenon renferme dans sa partie amont des espèces patrimoniales telles que la truite fario et l'écrevisse à pieds blancs. Ces espèces sensibles à la qualité du milieu, subissent différentes pressions (pollutions ponctuelles, présence de plans d'eau, obstacles à la migration ...). Depuis 2012, la Fédération du Rhône et de la Métropole de Lyon pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique porte une démarche de restauration des milieux afin de préserver ces espèces.

En 2012, l'arasement de 3 seuils sur le cours médian du Bassenon avait permis de restaurer 400 mètres de cours d'eau. Le travail s'est poursuivi en 2015 sur le ruisseau des Haies avec l'effacement d'un seuil d'une hauteur de 2 mètres puis en 2016 sur le ruisseau de la Grande Combe. Une buse permettant le franchissement du cours d'eau par les piétons et les engins agricoles a été remplacée par une passerelle respectant la pente naturelle du cours d'eau.

## Retenue de Columes : dernier verrou biologique du bassin

### Pourquoi faut-il la supprimer ?

Implantée en barrage sur le lit du ruisseau, la retenue fragilise les populations des deux espèces patrimoniales des ravins rhodaniens :

- Elle perturbe l'écoulement des eaux.

En période estivale, le ruisseau est alimenté par débordements des eaux de surface de la retenue. Ces apports, fortement réduits par l'évaporation du plan d'eau, sont plus chauds que les eaux du ruisseau. Un kilomètre en aval, les affluents permettent un rafraîchissement des eaux mais la température est encore limitante pour le développement et la croissance des truites juvéniles.

- Elle bloque la migration des truites vers les zones les plus fraîches du bassin versant ainsi que le

développement de l'écrevisse autochtone vers l'aval. Dans le cadre du Contrat de Territoire « Corridors Biologiques Grand Pilat », en accord avec le propriétaire qui n'utilise plus cette retenue, la Fédération de Pêche porte les travaux de suppression du plan d'eau.

### A quoi ressemblera le Bassenon après les travaux ?

L'objectif est de restaurer la continuité écologique et hydrologique du cours d'eau. Le nouveau tracé s'inspirera donc de la morphologie du ruisseau en aval de la retenue : une ripisylve dense en bordure de ruisseau, permettant de créer des zones d'ombrage et des habitats pour la faune aquatique ainsi que la filtration des polluants, et des espaces prairiaux en lit majeur. Cette mosaïque de milieu permet de créer des lieux de vie favorables pour des espèces nombreuses et variées.



Retenue de Columes après vidange – Vue de la digue

### Qui finance ?

Les études préalables aux travaux ont été réalisées en 2018 avec le soutien financier de l'Agence de l'eau (80%) et de la Région Auvergne Rhône Alpes (20%). Les travaux ont débuté en 2019 et sont financés par l'Agence de l'eau (100%).

# Suivi technique et biologique de la passe à poissons de Jons

Le barrage de Jons fait partie de l'aménagement hydro-électrique de Cusset dont EDF est concessionnaire et permet de contrôler les débits des canaux de Miribel et de Jonage. Jusqu'en 2012, il constituait un obstacle majeur à la circulation des espèces piscicoles du fleuve Rhône. La construction d'une passe à poissons reliant le canal de Miribel au canal de Jonage a permis de restaurer un important axe migratoire.

## La passe à poissons

La passe à poissons est une rivière artificielle composée de 32 bassins successifs permettant le franchissement progressif des 6 mètres de dénivelé séparant les deux canaux.

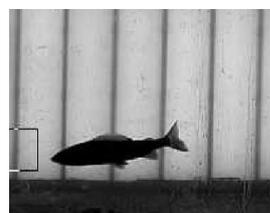
## Le suivi par vidéo-comptage

Depuis avril 2013, un dispositif vidéo permet de suivre les migrations de l'ichtyofaune.

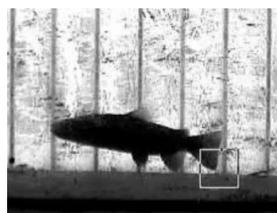
Initialement mis en œuvre pour vérifier la fonctionnalité de la rivière artificielle, le suivi par vidéo-comptage de la passe à poissons de Jons est aujourd'hui devenu un outil pertinent et efficace pour étudier l'évolution des peuplements piscicoles sur ce secteur du Rhône.

Il a permis de mettre en évidence des évolutions

significatives de la composition et de la structure des communautés piscicoles migrantes du canal de Miribel. Ainsi, les différentes améliorations successives apportées à la structure de l'ouvrage, les travaux réalisés sur le vieux Rhône et les opérations de chasses du Haut-Rhône ont eu un effet potentiel sur les populations et les effectifs de poissons empruntant la rivière artificielle.



*Ombre commun*



*Truite fario*



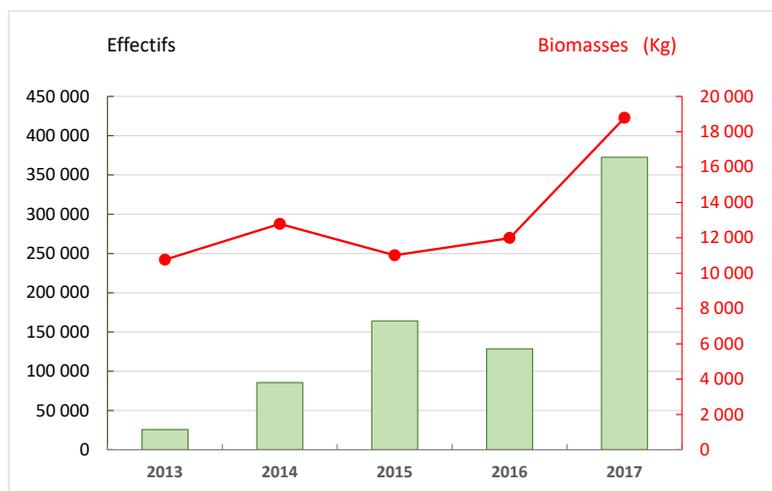
*Sandre*

**26** espèces identifiées

**370 000** individus

**19 tonnes** de poissons à la migration

Les effectifs sont en constante progression. Seule l'année 2016 a enregistré une baisse sensible des effectifs de migrants dénotant l'impact potentiel des chasses du Haut-Rhône sur les déplacements de l'ichtyofaune.



# Connexion du plan d'eau de Chamalan à la Saône

Suite aux constats de la dégradation de la qualité de l'eau à Chamalan, l'AAPPMA du Val de Saône (ALYVAL) a sollicité les services techniques de la Fédération en 2012.



## Quel était le problème ?

Le fonctionnement de cette ancienne gravière de 1.7ha était déséquilibré. Même si le plancton produisait beaucoup d'oxygène en surface, la matière organique accumulée au fond le consommait très rapidement. Des plongées ont montré la très faible densité de la population piscicole du lac, limitée par la qualité de l'eau et la faible présence d'abris.

En parallèle, la Saône profondément modifiée par les curages et perturbée par la navigation, souffre d'un déficit de zones annexes, végétalisées et protégées des vagues de batillages.

## Pourquoi connecter le plan d'eau à la Saône ?

- Pour améliorer la qualité de l'eau du plan d'eau et apporter du plancton en Saône.
- Pour créer une zone refuge pour la faune piscicole, plus calme, plus végétalisée, plus riche en nourriture et en abris.

## En quoi ont consisté les travaux ?

Les travaux ont nécessité :

- l'ouverture d'un passage de 4m de large, de

20m de long avec 1 mètre d'eau à l'étiage,

- la création d'une zone de haut fond,
- la mise en place de caches piscicoles avec les arbres issus des abattages,
- la pose d'une passerelle piétonne et la reprise des zones de circulation et de stationnement.

## Est-ce que ça marche ?

La végétation va encore se développer mais il semble que de nombreux poissons ont rapidement colonisé le site. Les plongées scientifiques devraient bientôt nous permettre de répondre plus précisément à la question.

## Qui a financé l'opération ?

Ces travaux conduits par l'EPTB Saône Doubs ont coûté près de 173 000€ et ont été financés par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, la métropole de Lyon, la commune de Quincieux, l'EPTB et les pêcheurs (FNPF, FD69, ALYVAL).

# Le Garon : chronique d'une restauration

Depuis près de 10 ans, la Fédération de pêche suit les travaux entrepris sur le bassin versant du Garon par le SMAGGA. Les résultats parlent, aujourd'hui, d'eux-mêmes.



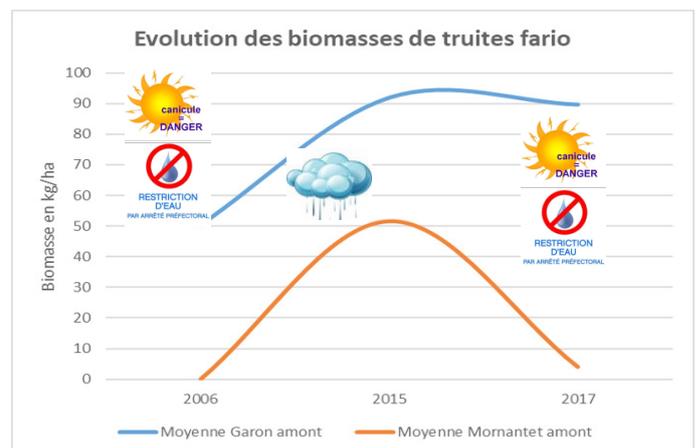
## Quels sont ces travaux ?

Depuis plusieurs années, des travaux de déclouisonnement sont entrepris par le SMAGGA sur le haut Garon et ses affluents (Artilla, Cartellier). Le principe est de permettre une meilleure circulation des poissons, et notamment de la truite fario. Pour cela, les obstacles infranchissables tels que les seuils sont détruits ou contournés par des passes à poissons.

## Est ce que ça fonctionne ?

OUI ! Nos suivis ne laissent aucun doute sur ce sujet. Les communautés de **truites se maintiennent et se développent** sur les secteurs ayant bénéficié des travaux. Même durant les **épisodes climatiques extrêmes** (sécheresse, canicule...), les truites du haut Garon se portent bien. La restauration de la continuité écologique leur permet de trouver refuge dans les zones plus fraîches de l'amont.

Par opposition, les zones n'ayant pas connu de travaux, comme c'est le cas du Mornantet et de ses affluents, voient leurs populations de truites s'effondrer lors de tels épisodes.



La truite n'est pas la seule à tirer profit de cette restauration. Le barbeau commence également à recoloniser le cours d'eau en aval, par exemple.

## Les perspectives d'avenir

Devant ces résultats plus qu'encourageants, le SMAGGA envisage d'étendre ces travaux de restauration à d'autres secteurs, notamment sur le Mornantet.

# Challenge Fédéral : les résultats

4 épreuves

29 participants

1 seul vainqueur



L'AAPPMA de Chazay et Marcilly a ouvert le bal en proposant un concours de pêche à l'Américaine à l'étang de Civrieux d'Azergues le 28 Avril dernier.

Le 28 Juillet, c'est l'étang d'Ambérieux d'Azergues qui a accueilli la seconde manche toujours en pêche à l'Américaine.

Dernière manche qualificative à l'occasion du premier concours de pêche au coup organisé par « Les Amis de la Coise », les pêcheurs ont pu se distinguer au plan d'eau d'Huronges, le 31 Aout.

La finale s'est déroulée le 19 septembre sur le domaine d'ALYVAL. En effet, le plan d'eau de Chamalan à Quincieux a accueilli les **18 courageux compétiteurs** venus se départager.

Pour cette dernière épreuve, c'est Sylvain MIDROIT qui remporte la palme avec 2300 g de poissons pêchés. Pascal GENTON et Patrick QUINTANNE ont également droit au podium avec respectivement 1530 et 1400 g de poissons.

**Un grand bravo à tous les participants !**

## De nombreux concours portés par les AAPPMA

6 concours carnassiers

2 concours carpe

1 pêche d'écrevisses



# Sur la route du Tour...

La Fédération Départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique était présente à la 106<sup>ème</sup> édition du Tour de France. Retour sur cet événement.



## Pourquoi sommes-nous présents ?

Réunissant chaque année près de **12 millions de spectateurs** sur les routes, le tour de France est une occasion exceptionnelle de faire **connaître le loisir pêche et de sensibiliser** le plus grand nombre à la protection de nos milieux aquatiques.

C'est pour cela que, depuis 2016, la Fédération Nationale de la Pêche en France est l'un des partenaires institutionnels de cet événement.

C'est sous le label « Génération Pêche » que la FNPF et les autres acteurs associatifs du monde de la pêche vont à la rencontre du grand public tout au long du Tour. En plus d'une place au sein de la caravane, de nombreux stands sont dressés le long du parcours afin de permettre aux salariés et bénévoles des Fédérations départementales et des AAPPMA d'échanger avec les spectateurs.

## Votre Fédération n'est pas en reste !

Votre Fédération participe activement à ce projet.

Le **13 juillet dernier**, nous étions présents au côté de l'AAPPMA de Saint-Symphorien-sur-Coise afin d'assister au passage des coureurs.

Drapés de violet et de bonne humeur, les animateurs de votre Fédération n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire partager la passion de la pêche aux centaines de visiteurs présents !

Afin de patienter en attendant l'arrivée des coureurs, les curieux ont pu appréhender les sensations de la pêche grâce à notre simulateur. La pêche magnétique a ravi les plus jeunes en leur permettant de découvrir les poissons du Rhône. Enfin les plus habiles ont pu exercer leur dextérité à notre concours de lancer.

Pour leur plus grand plaisir, les participants ont pu repartir avec un lot aux couleurs de « Génération Pêche » !

Pour revivre l'ambiance de cette journée, retrouvez notre vidéo sur notre chaîne



@Fédération Pêche Rhône



Tour de France 2019 St Symphorien sur Coise

# Sensibiliser le grand public

Tout au long de l'année, les animateurs de la Fédération de Pêche sont présents au cours d'événements « Grand Public ». Voici un petit florilège de la saison 2019.



## Les rendez-vous de la Biodiversité

**GRANDLYON**  
la métropole

Comme chaque année, votre Fédération a répondu présente aux Rendez-vous de la Biodiversité 2019. Organisé les 4 et 5 mai derniers au cœur du Parc de la tête d'Or, ce rendez-vous annuel permet de réunir un grand nombre d'acteurs du territoire œuvrant pour la protection de la biodiversité.

L'occasion pour nous de sensibiliser les promeneurs aux différentes missions de la Fédération de Pêche et de rappeler les bons comportements à adopter pour pêcher en respectant le milieu aquatique.

Nous présentions également notre célèbre simulateur de pêche aux plus grands et la pêche magnétique pour les plus jeunes.

## Les bons plants de Villeurbanne

La Fédération de Pêche était présente à la 17ème édition des bons plants de Villeurbanne. Cet événement a lieu chaque année au Parc de la Feysine : 2 jours de manifestations permettant de découvrir la nature et l'environnement dans une ambiance festive !

Présents tout au long de la manifestation les 17 et 18 mai derniers, les animateurs de la Fédération de Pêche ont initié plus de **200 enfants** à la pêche et à la découverte des poissons du Rhône.



### Une Fête des Fleurs bien mouillée !

« En Avril ne te découvre pas d'un fil ». Jamais cet adage n'avait été aussi vrai qu'en ce **dimanche 28 avril**. Malgré tout, les animateurs de la Fédération de Pêche ont courageusement affronté une météo défavorable pour se rendre à la **Fête des Fleurs de Grigny**. Si quelques courageux ont tenté leur chance au simulateur de pêche, ce sont les enfants rencontrés lors d'animations en classe qui ont été, de loin, les plus nombreux à venir nous saluer.



### La Fête de la Science

A l'occasion de la Fête de la Science, la Fédération Départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique était présente à l'ancienne usine des eaux de Saint Clair les 11 et 12 octobre dernier. L'objectif était de **sensibiliser les visiteurs aux pollutions** présentes dans le Rhône en leur permettant de calculer eux-mêmes la note biologique du fleuve grâce aux petites bêtes exposées dans les aquariums.



Plus de **800** personnes sensibilisées

### Fort en Nature

Comme chaque année, nous étions présent à l'évènement « Fort en Nature » organisé **tous les 11 novembre au Fort du Bruissin à Francheville**.

Les visiteurs, nombreux tout au long de l'évènement, n'ont pas boudé notre stand !

Petits et grands se sont pressés pour venir découvrir les poissons du Rhône grâce à la pêche magnétique, au simulateur de pêche et aux autres documents pédagogiques mis à leurs dispositions.

Un véritable succès !



# Concours photos 2019

spécial release gros brochet

Grand Large | Canal de Jonzac | Lac de Miribel

### CONCOURS PHOTOS 2019

SPECIAL RELEASE GROS BROCHET

1 photo = 1 cadeau  
1 grand gagnant = 1 carte de pêche 2020

Pour entrer en valeur et illustrer la nouvelle réglementation concernant la limite de capture, nous mettons en place un concours photo consacré à la pêche à l'écue de gros brochet. C'est toute opportunité en or pour vous, sur les secteurs suivants : Grand Large, Canal de Jonzac et Lac de Miribel. Pour participer, il suffit de déposer votre photo électronique sur notre site Internet via le formulaire.

[www.peche69.fr](http://www.peche69.fr)

Logos: Pêche 69, Facebook, YouTube



# Le service garderie reste à l'affût

Près de **2500**  
pêcheurs contrôlés

**175 PV** dressés  
(au 21/11/2019)

**93%** des pêcheurs  
contrôlés respectent la loi

# Envie de faire vivre votre rivière ? Rejoignez-nous !

## Partager



Laurent Madelon



## Protéger

FDA APPIMA 12

## Veiller



Laurent Madelon



## Transmettre

Laurent Madelon



## Connaitre

DE-PÊCHE  
ARTICULIER

Laurent Madelon

Les Associations Agréées de Pêche de votre département réunies au sein de la Fédération Départementale oeuvrent au quotidien pour faire vivre la rivière.



Retrouvez les coordonnées de toutes les AAPPMA et de la Fédération Départementale sur le site [www.peche69.fr](http://www.peche69.fr)